

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 17/02/2023

MAIRIE DE MONTRIOND

Chef-Lieu  
74110 MONTRIOND

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum ) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA23-2484		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2302-2755-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	<b>ARS DD de HAUTE SAVOIE</b>
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS74		
<b>UGE :</b>	0204 - MONTRIOND		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	MAIRIE DE MONTRIOND		
<b>Nom de l'installation :</b>	PRINCIPALE DE MONTRIOND	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 002392
<b>PSV :</b>	0000002760		
<b>Point de surveillance :</b>	CHEF-LIEU DE MONTRIOND		
<b>Localisation exacte :</b>	Eglise robinet presbytère		
<b>Département/Commune :</b>	74 / MONTRIOND		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> CP	<b>Type de visite :</b> D2	<b>Type Analyse :</b> CNP	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 13/02/2023 à 09h36	Réceptionné le 13/02/2023 à 15h52	
	Identifié (Origine, Point, Nature), prélevé et mesuré sur le terrain par le client LIDAL : CHARVET THOMAS, selon son protocole et son matériel.		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 14/02/2023 15:53:36

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Pluviométrie 48 h	0	mm/48h	Observation				
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD				
Chlore total (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD				
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative			Acceptable	
pH sur le terrain	8.3	Unité pH	Electrochimie		6.5	9	

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	6.5	°C	Méthode à la sonde				25
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Métaux</b>							
Cuivre total	0.273	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2		1 #
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	2.29	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.**

*La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation*

François GENET  
Responsable Laboratoire

